



**École nationale supérieure
d'architecture Paris-Malaquais**

Modalités d'admission en 1^{ère} année du cycle licence Année universitaire 2019/2020

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est un établissement public d'enseignement supérieur, sous tutelle du ministère de la Culture. L'école accueille tous les ans 110 étudiants en première année du cycle licence après avoir reçu environ 2 600 demandes d'admission.

L'ENSAPM est une école où les étudiants sont formés pour devenir des architectes compétents, à l'esprit ouvert, habités par des idées prospectives sur la société qu'ils serviront. Cependant, les métiers de l'architecture sont devenus multiples.

Journées Portes Ouvertes : le vendredi 1^{er} février 2019, de 14h à 19h et le samedi 2 février 2019, de 10h à 16h (présentation de travaux d'étudiants et visite des locaux. Les enseignants, les étudiants, l'ensemble du personnel répondront à vos questions lors de ces journées)

1 – PUBLIC CONCERNÉ : TOUS LES CANDIDATS PEUVENT S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP QUELLE QUE SOIT L'ANNÉE D'OBTENTION DU BAC

Sont autorisés à s'inscrire : les candidats titulaires et/ou en préparation du baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. Les candidats titulaires et/ou en préparation du DAEU. Les candidats titulaires et/ou en préparation d'un brevet de technicien spécialisé « collaborateur d'architecte » ou technicien du bâtiment option B « assistant en architecture ». Les candidats de nationalité européenne (UE), d'un pays de l'Espace économique Européen, de la Confédération helvétique ainsi que ceux de nationalité monégasque et andorrane, s'ils sont titulaires d'un diplôme donnant accès de plein droit à l'enseignement supérieur français et qu'ils peuvent justifier d'un niveau de connaissance du français qui leur permette de suivre des études dans cette langue.

Pour vous inscrire à l'ENSAPM, vous devez OBLIGATOIREMENT vous préinscrire sur l'application internet : <https://www.parcoursup.fr/>

Les étudiants âgés de 26 ans et plus, dès lors qu'ils souhaitent s'inscrire en licence 1 doivent aussi s'inscrire sur Parcoursup.

2 – PRÉINSCRIPTION SUR [PARCOURSUP.FR](https://www.parcoursup.fr/) : DU MARDI 22 JANVIER 2019 AU JEUDI 14 MARS 2019 À 18 HEURES (HEURE DE PARIS).

Parcoursup est une application internet qui permet de faire des vœux de formation pour l'accès à la première année du cycle licence dans l'enseignement supérieur en France dans le cadre de la formation

initiale, d'obtenir les réponses des formations à ses vœux et de répondre aux propositions qui lui sont transmises par le biais de la plateforme.

Vous pouvez obtenir plus d'informations relatives au fonctionnement de Parcoursup sur le lien d'Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

Les attendus pour réussir dans la formation d'architecte :

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui nécessitent :

- la capacité à appréhender la spatialité,
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication,
- le goût pour les questions sociales, environnementales et culturelles,
- l'envie de rendre opérationnels les savoirs scientifiques,
- l'ouverture d'esprit et la capacité du travail en équipe,
- l'expression orale et écrite,
- l'intérêt pour l'expression graphique,
- une forte capacité de travail.

3 – AUCUN ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE PAR VOIE POSTALE, PROCÉDURE TOTALEMENT DÉMATÉRIALISÉE

Seuls les vœux confirmés seront étudiés et pourront donner lieu à une proposition d'admission. Après le mercredi 3 avril 2019, vous ne pourrez plus confirmer vos vœux.

4 – PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION DE 37 €

2 modes de paiement vont être proposés pour le paiement des 37 € correspondant aux frais de dossier :

- Chèque à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE DE L'ENSAPM.

Si vous optez pour le paiement par chèque, vous devrez envoyer par voie postale votre chèque, au plus tard le mercredi 3 avril 2019 (cachet de la poste faisant foi). Toutefois, vous pouvez poster votre chèque avant cette date, si vous le souhaitez.

Pour les envois à partir de l'étranger, il est vivement conseillé d'utiliser les formules express (DHL, Chronopost, FEDEX, UPS ...)

Vous devez inscrire au dos du chèque dûment complété avec signature, les éléments concernant le candidat : nom et prénom + N° de dossier délivré par Parcoursup + N° de téléphone.

- Le paiement électronique par carte bancaire (PAYBOX) s'effectue directement sur Parcoursup.

Ces 37 € de frais de dossier ne sont pas remboursables (les boursiers sont exonérés de ces frais).

Si vous avez déclaré bénéficier d'une bourse de l'enseignement secondaire ou d'une bourse sur critères sociaux (BCS) de l'enseignement supérieur afin d'être exonéré(e) de ces frais, vous devez fournir un justificatif recto-verso pour l'année scolaire en cours, 2018/2019, l'année 2019/2020 n'est pas prise en compte. Pour les boursiers certifiés par le CROUS/CNOUS, votre candidature est automatiquement validée, il n'est donc pas nécessaire d'envoyer votre attestation de bourse par voie postale.

Le livret scolaire étant dématérialisé il n'est pas utile de l'envoyer par voie postale. La commission d'admission de l'ENSAPM les récupérera directement sur Parcoursup.

Le service de la scolarité de l'ENSAPM après vérification de votre candidature vous fera un accusé de réception sur Parcoursup. Seuls les vœux validés dans Parcoursup sont examinés par un jury composé d'enseignants de l'école, qui retiendra les candidats admissibles.

5 – ADMISSION

Le nombre de candidats excédant la capacité d'accueil de l'école, l'admission à l'ENSAPM s'effectue sur le principe d'une double modalité : examen du livret scolaire et entretien de 15 mn devant un jury de 2 enseignants pluridisciplinaires.

Pour les lycéens, l'examen des livrets scolaires reposera sur les

notes aux épreuves anticipées du Baccalauréat et les notes des trois trimestres de classe de Première et les deux trimestres de classe de Terminale. Pour les candidats engagés dans des études supérieures (bac obtenu avant 2019), l'examen reposera sur les notes obtenues aux épreuves du Baccalauréat.

Un classement sera fait à l'issue de cet examen pour définir la liste des candidats admissibles.

Les étudiants admissibles recevront une convocation par Parcoursup pour un entretien organisé le samedi 11 mai 2019 (prise de rendez-vous à partir de Parcoursup) à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais 14, rue Bonaparte 75006 – Paris. Métro Saint-Germain-des-Prés (ligne 4) ou Mabillon (ligne 10) - Bus 95 Direction Pte de Montmartre et 39 Direction Gare du Nord, arrêt Jacob. Le classement des candidatures retenues sera transmis à Parcoursup le lundi 13 mai 2019.

6 – MODALITÉS PARTICULIÈRES POUR LES CANDIDATS ADMISSIBLES ET DOMICILIÉS HORS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

Les candidats convoqués à l'entretien du samedi 11 mai 2019 peuvent se déplacer à Paris s'ils le souhaitent. Dans ce cas, il faudra prendre rendez-vous pour cet entretien parmi les créneaux disponibles sur Parcoursup. Cependant, si vous ne souhaitez pas vous déplacer compte tenu de votre éloignement, l'entretien peut, sur demande, être remplacé par un entretien SKYPE. Des modalités plus détaillées seront précisées en temps utile aux candidats concernés, par courrier électronique.

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES GRANDES ÉTAPES DE L'ADMISSION

La date de la rentrée 2019/2020 sera affichée sur le site web de l'ENSAPM à la mi-juillet

Du mardi 22 janvier 2019 au jeudi 14 mars 2019 à 18 heures	Saisie en ligne de vos vœux sur Parcoursup + simulation de votre DSE Dossier Social Étudiant (bourses sur critères sociaux et/ou logements)
Vendredi 1er février (à partir de 14:00) et samedi 2 février (en journée)	Journées Portes Ouvertes à l'ENSAPM
Mercredi 3 avril	Date limite pour valider vos vœux sur Parcoursup (seuls les vœux validés et payés – sauf cas de dispense - seront examinés)
A partir du dimanche 21 avril	Les candidats retenus pour l'entretien à l'école recevront un courriel et pourront prendre RDV sur Parcoursup
Samedi 11 mai	Entretien avec les enseignants de l'école (durée 15 mn). Les modalités de cet entretien vous seront communiquées par courriel
Lundi 13 mai	Date limite de retour des classements par la commission d'admission de l'ENSAPM vers le site Parcoursup (aucune réponse directe ne sera communiquée aux candidats)
Du mercredi 15 mai au vendredi 19 juillet	Réception et acceptation des propositions d'admission des candidats sur Parcoursup (consulter le calendrier Parcoursup)
Inscription administrative sur rendez-vous et sous réserve de produire toutes les pièces requises	
Lundi 15, mercredi 16 et mercredi 17 juillet	Inscription administrative pour les candidats domiciliés en France métropolitaine (prise de rendez-vous sur Parcoursup début 07 2019)
Mardi 3 septembre (matin)	Inscription administrative pour les candidats domiciliés hors de France métropolitaine (prise de rendez-vous directement avec notre scolarité)

La présence de l'étudiant(e) est OBLIGATOIRE lors de son inscription administrative